

l'agglo en été



ICI L'AGGLO

Magazine d'information de la Communauté
d'Agglomération Porte de l'Isère
n°9 • ÉTÉ 2011

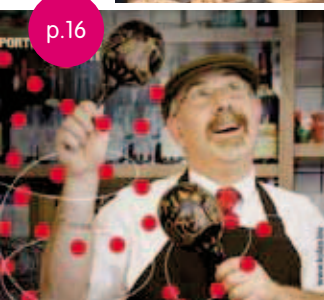
SOMMAIRE



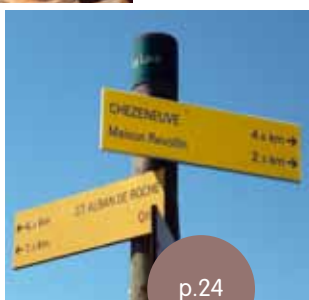
p.2



p.10



p.16



p.24



p.26



p.32

AGGLO VIVANTE

DOSSIER : L'été et la rentrée à la CAPI

- 02 • Les coulisses des piscines
- 04 • Envie de swinguer sur le green ?
- 05 • Le service des sports
- 06 • Histoires de livres, de conteurs et d'auteurs
- 08 • Du côté de la Petite enfance
- 09 • Transports en commun : bon à savoir

DE CI DE LÀ

- 10 • Façonnez !

AGGLO VIVANTE

- 12 • Rentrée culturelle : programmes, artistes, inscriptions
- 16 • Les Barbares reviennent !
- 17 • « Habiter mieux »

VUES D'ICI

- 22 • Nivolas-Vermelle
- 23 • Saint Alban de Roche

LIEUX DE LÀ, GENS D'ICI

- 24 • Le cartoguide des randonnées
- 25 • Brigitte Riboreau, conservateur de musée

AGGLO OUVERTE

- 26 • Découvrir Vienne
- 28 • Les Journées du patrimoine
- 29 • La Biennale de l'éco-construction

ICI, MAINTENANT

- 30 • Les brèves

PAR ICI

- 32 • Retour sur une tournée réussie

CAPI
L'AGGLO



ICI L'AGGLO
est une publication
éditée par la CAPI.

Numéro 9
été 2011


ISSN : 2104-5461

Communauté
d'Agglomération Porte de
l'Isère (CAPI)
17 avenue du Bourg
38081 L'Isle d'Abeau cedex
Tel : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

Direction de la Publication :
Alain Cottalorda
Directrice de la Rédaction :
Yasmina Hattabi
Iconographie :
Aurélie Fremion
Rédaction, création
graphique, mise en page :
www.ligneovale.fr

Impression : Fouquet-
Simonet, Bourgoin-Jallieu
Crédit photos : service
communication de la CAPI,
Christian Chevallier, X,
(autres mentions sur les
photos).
Photo de Une : C. Chevallier

De l'été prochain à... 1967 !



Un numéro estival est par nature plus léger, plus tourné vers les loisirs ; ainsi la CAPI propose comme chaque année un programme d'animations pour rythmer les mois de juillet-août dans notre territoire. On pourra notamment profiter des piscines dont le nombre est, proportionnellement, plus élevé que dans la plupart des bassins de population. La raison en est historique mais la volonté en est aujourd'hui politique, pour maintenir cette offre très large, et ceci malgré l'importance du budget.

Les choix des élus en matière financière soutiennent les prestations proposées dans l'agglo. Ce sont ainsi des tickets de bus très économiques, des abonnements pour le golf public accessibles, des places de spectacle particulièrement abordables, des aides aux ménages qui veulent accéder à la propriété ou encore engager des travaux de rénovation énergétique.

Ce numéro d'ici l'agglo vous renseigne utilement sur les dispositions de fermetures estivales et les indications pour bien préparer la rentrée. En attendant, avec la sortie du cartoguide, ce sont 300 kilomètres de sentiers balisés qui s'offrent aux promeneurs. Vous découvrirez aussi dans ce numéro le programme des futures journées du Patrimoine. Et, pour mieux comprendre notre territoire aujourd'hui, plongez-vous dans l'histoire de la Ville Nouvelle, qui a commencé à s'écrire en 1967.



Alain Cottalorda
Président de la CAPI,
Conseiller Général,
Maire de Bourgoin-Jallieu



Les artisans de nos plouf

Cela n'a l'air de rien : un billet d'entrée, un vestiaire, un maillot de bain et plouf ! On se fait plaisir à nager, plonger, sauter, « aquagymner » et même faire du vélo aquatique*. Mais pour que les 6 bassins de la CAPI puissent accueillir toute l'année dans des conditions techniques et sanitaires les milliers de baigneurs habitués ou occasionnels, c'est une équipe dévouée de 50 personnes qui oeuvre au quotidien.

Dès 5 heures du matin, le ballet commence. Dans chacune des piscines, les équipes d'entretien s'affairent pour nettoyer, réparer, ordonner, ranger et arranger tous les équipements intérieurs et extérieurs. « Notre mission est double : proposer au public des espaces propres et fonctionnels, ne jamais laisser les structures se dégrader » résume René Marchand-Maillet, responsable de l'entretien.

L'ENTRETIEN AU QUOTIDIEN

Tous les jours, week-end compris, avant l'ouverture, toutes les surfaces sont nettoyées puis traitées à l'aide de fongicides, virucides et bactéricides. Ainsi, l'eau des bassins reste saine, dont la teneur en Ph et en chlore est quotidiennement inspectée. Contrôles automatiques permanents et contrôles manuels quotidiens, vérification de l'approvisionnement en produits, changements des filtres à diatomées**, les techniciens veillent au respect des normes sanitaires, contrôlées chaque mois par les inspecteurs de la DASS. « Nous avons la chance d'avoir un large équipement sur tout le territoire et la CAPI se donne les moyens de le maintenir et de le développer », poursuit Georges Ascias, responsable des ser-

vices techniques. Ainsi, des lumières UV ou des aérations performantes sont installées pour réduire les odeurs de chlore et améliorer le confort de tous.

QUALITÉ DE SERVICE

Quant tout est prêt, les portes des bassins peuvent ouvrir et accueillir le public. « Nous sommes en lien direct avec tous les visiteurs, individuels, familles, groupes scolaires, associations », précise Laurence Chevieu, hôtesse d'accueil à Fondbonnière. Conscientes d'être la première image de la piscine, elles veillent à soigner l'accueil.

Deux fois par an, chaque bassin est vidé pour un entretien technique poussé qui amène à contrôler tous les équipements pour la maintenance.



▲ Entretien, maintenance, contrôle, animation, enseignement.



Et pour varier leur environnement de travail, elles alternent régulièrement entre les structures. Afin d'améliorer le service, un système de billetterie électronique est en cours de déploiement. Avec des cartes magnétiques, l'utilisateur peut gérer ses entrées et ne risque pas de perdre son abonnement (les données sont stockées et mises à jour).

Une fois le sas passé, il ne reste plus qu'à barboter, enchaîner les longueurs ou glisser sur le toboggan, sous la surveillance appliquée des maîtres-nageurs. Charge à eux de garantir la sécurité des baigneurs. Ils assurent une présence continue et une ferme diplomatie pour faire respecter les règlements. Mais ils sont là également pour enseigner et encadrer. « Ce que je préfère dans mon métier c'est l'enseignement aux scolaires, voir des enfants s'épanouir dans l'eau », témoigne Laurence Briant, chef de bassin à la piscine Tournesol.

Le soir venu, quand les nageurs rentrent chez eux faire sécher leur serviette, les agents assurent la fermeture des équipements et assurent la préparation du lendemain. Le ballet continue...

PROGRAMME ESTIVAL

Tous les établissements nautiques accueillent du public cet été (à part la piscine Tournesol de Bourgoin-Jallieu) plus la base nautique de l'étang de Saint-Quentin-Fallavier, ouverte pendant les 8 semaines de l'été, avec une surveillance assurée de 14 à 19 heures. « Proposer une offre de loisirs à ceux qui ne partent pas en vacances et assurer une si large ouverture estivale au public représente d'importants moyens et c'est donc un engagement fort assumé par la CAPI », observe Michel Guérin, Vice-président de la CAPI.

Les temps forts

Piscine Saint-Bonnet (Villefontaine)

- mardi 5 juillet, de 19h30 à 22 heures : pique-nique possible au cours d'une nocturne animée par un groupe de musique,
- mardi 26 juillet, de 19h30 à 22 heures : nocturne simple avec pique-nique possible sur place ;

Piscine Gallois (La Verpillière)

- aquagym les lundis et samedis,
- aquagym avec palmes le vendredi soir,
- week-end nage avec palmes (date à venir) ;

Piscine Fondbonnière (L'Isle d'Abeau)

- aquabike tous les mardis et vendredis.

Les horaires des piscines sont consultables sur www.capi-agglo.fr

*l'aquabike est une nouvelle prestation à succès proposée par certaines piscines de l'agglo. Se renseigner sur www.capi-agglo.fr

**filtrage haute performance par poudre de coquillages



... sans oublier l'accueil du public





Un été qui « swingue »

Pourquoi ne pas profiter de l'été pour découvrir le Golf Public des 3 Vallons de la CAPI ? Pour apprendre à jouer ou simplement se balader et profiter du paysage, le green est l'endroit à découvrir.

1^{er} sport individuel au monde, 65 millions de pratiquants

350 abonnés au Golf des 3 Vallons

42 hectares parcours 9 trous et compact 6 trous

ouverture de 8h30 à 19h15 cet été

à partir de 19 € en semaine

Méconnu en France, le golf est trop souvent réservé à un public restreint. Pourtant, dès l'âge de 8 ans, tout un chacun peut pratiquer l'art du swing. Sport à part entière, le golf demande et développe de nombreuses qualités telles que la précision, l'endurance, la maîtrise de son corps et de ses mouvements. Pratiqué en plein air, ce sport est un véritable atout santé et bien être.

DE 8 À 88 ANS

Il n'y a pas d'âge pour commencer le golf. Afin d'initier les enfants, le Golf de l'agglomération souhaite proposer des animations en partenariat avec les centres de loisirs et aérés. L'initiation, encadrée par l'Association Sportive du Golf des 3 Vallons, peut être faite en 5 jours. Les enfants obtiennent alors un drapeau (équivalent des étoiles pour le ski) et un carnet du jeune golfeur attestant de leur réussite.

Les adultes peuvent également apprendre la discipline par le biais de l'Association ou avec des professeurs libéraux. Sport individuel, le golf n'en est pas moins un sport convivial, qui peut se pratiquer en couple ou entre amis.

« Côté finance, les tarifs et abonnements sont adaptés à tous types de pratiquants et le Golf des 3 Vallons, seul golf public de la Région Rhône-

Alpes, reste le moins cher de la région », précise Mikael Pasero, Directeur. À la rentrée, de nouvelles offres tarifaires seront créées. Des formules sont également envisagées pour développer les visites sur ce site au vert ; par exemple, la création d'un parcours de sensibilisation à la biodiversité et de parcours pédagogiques à l'attention des scolaires.

UNE PAUSE NATURE OU GOURMANDE

Avec ses 42 hectares de nature préservée, le « terrain » de jeu est également incroyable. Le parcours se fait au milieu des espaces verts et vallonnés, des ruisseaux, des bois, des champs, sans oublier les Alpes en toile de fond. « Le golf n'est pas réservé aux joueurs, on peut s'y promener et même s'arrêter boire un verre ou manger un en-cas au bar, uniquement pour profiter du paysage », poursuit Mikael Pasero.

Pour l'heure seul du « snacking » est proposé. À la rentrée, Pierre Francis et Séverine Cellier ouvriront Le Restaurant du Golf ; un établissement qui assurera dans un premier temps le service de midi avec une carte raffinée. Une raison de plus de venir s'échapper ici !

De jeunes graines sur le green





Mission générale :
assurer la gestion et l'animation d'équipements sportifs, 6 piscines, une base de loisirs et un golf public.

Le service des sports

ORGANISATION

Xavier Debrenne, directeur des équipements sportifs

Dominique Lasseigne, chef de service des 6 piscines

Isabelle Cottaz, chef de service hôtesse d'accueil piscines et secrétariat

Georges Ascias, responsable technique des piscines

René Marchand-Maillet, responsable de l'entretien

Mikael Pasero, directeur du golf public

42 équivalents temps plein en moyenne sur l'année, avec un doublement des effectifs pour la saison estivale (110 feuilles de paie mensuelles).

DES ACTIONS QUOTIDIENNES

- organiser l'accueil des publics
- gérer la sécurité dans les structures sportives
- assurer la conformité réglementaire des équipements
- prévoir les travaux de maintenance et d'amélioration
- planifier les ouvertures et fermetures
- organiser les formations du personnel

DES MISSIONS RÉGULIÈRES

Signalons notamment le rôle du personnel encadrant et des maître-nageurs pour assurer le respect du règlement intérieur pendant l'été. « Pour éviter les débordements, nous mettons en place 2 médiateurs, et travaillons avec les services municipaux pour

assurer la tranquillité dans ces lieux publics et de mixité sociale que constituent les piscines », commente Xavier Debrenne.

DES INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES

Il faut noter le retour au chlore dans les bassins de la piscine Fondbonnière suite à un décret national qui stoppe les expérimentations alternatives (traitements PHMB + lampes UV) qui avaient été instaurées à l'origine dans cette piscine. « Nous mettons en œuvre les mesures appropriées pour que le passage au chlore s'effectue sans désagréments pour les usagers », souligne Xavier Debrenne. Notamment un développement de sa capacité de ventilation pour augmenter le renouvellement du débit d'air neuf.

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

- le coût d'exploitation d'1 heure de piscine s'élève en moyenne à 150 €, dont 34 couverts par les recettes et le reste pris en charge par la CAPI
- 310 000 entrées en 2010, (soit 3 fois la population totale de l'agglomération !) dont :
- 69 000 entrées par des scolaires (sur 3 équipements)
- 82 000 entrées par des membres d'associations
- 157 000 entrées par le grand public (soit 1 sur 2).
- 13 447 heures d'ouverture dont 6455 heures pour le grand public.
- 77 000 heures (total cumulé) consacrées à la gestion et à l'encadrement des piscines.

Budget piscines
1 483 758 euros
d'investissement
453 404 euros
de fonctionnement
(hors masse salariale)
460 037 euros
de recettes

➤ 1 VICE-PRÉSIDENT



Michel Guérin

Au chapitre estival

Pas besoin de passeport pour partir loin, les animations organisées autour des livres vous feront voyager durant tout l'été.

Cette année, la « Bibliothèque de rue » fête sa 10^e édition. Une décennie que les mots se mettent au vert pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. Aujourd'hui coanimée par le réseau de lecture publique de la CAPI et les services municipaux, l'initiative a été lancée dans le cadre d'un contrat de ville. « Son ambition était simple, relève Céline Keller, conservateur des bibliothèques de la CAPI, profiter du temps des vacances pour partager le plaisir de lire avec les habitants des différents quartiers. » Cet été, l'opération s'étend à la commune de La Verpillière et poursuit son périple à L'Isle d'Abeau et Saint-Quentin-Fallavier. Durant tout le mois de juillet, lecture mais aussi jeux avec les mots et les livres, attendent les curieux qui veulent faire prendre l'air à leur imaginaire. L'ensemble des animations proposées par la « Bibliothèque de rue » sont gratuites et accessibles à tous, pour que chacun ait sa page de plaisir.

► BIBLIOTHÈQUE DE RUE : 11 RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

À La Verpillière

Riante Plaine. Les lundis 4, 11, 18 et 25 juillet de 10 heures à 12 heures. En cas de pluie, repli au centre social.

À Saint-Quentin-Fallavier

Les Moines, sur une placette du quartier. Les vendredis 8, 22 et 29 juillet de 10 heures à 12 heures. En cas de pluie, repli au Nymphéa.

À L'Isle d'Abeau

Au Parc Saint-Hubert le jeudi 7 juillet de 16h30 à 18 heures.

Aux Côtéaux de Chasse le mardi 12 juillet de 10 heures à 12 heures.

Au Parc Saint-Hubert le mardi 19 juillet de 10 heures à 12 heures.

À Fondbonnière (à côté du city stade), le mardi 26 juillet de 10 heures à 12 heures. En cas de pluie, repli à la médiathèque.

Agnès Varda, une artiste à l'honneur

Photographe, plasticienne, réalisatrice de films documentaires, de longs et courts métrages, Agnès Varda est une figure incontournable du monde de la création. Elle a été reçue, jeudi 30 juin et vendredi 1^{er} juillet derniers, à la médiathèque de L'Isle d'Abeau portant son nom. À cette occasion, elle a rencontré et échangé avec le public. Elle a égale-

ment assisté au cinéma «Le Fellini» à la diffusion de son film autoportrait « Les Plages d'Agnès », à propos duquel elle explique avec poésie : « Si on ouvrait les gens, on trouverait des paysages. Moi, si on m'ouvrait, on trouverait des plages. » Un débat avec les spectateurs a suivi cette projection.



J. Gautreau © 2008 CINÉ TAMARIS



Donner vie et voix aux histoires

Il était une fois un atelier où l'on apprend à conter. Parce qu'une histoire prend vie par celui qui la lit, l'art délicat du conte s'enseigne.

C'est en septembre 2007, à la Médiathèque de Bourgoin-Jallieu, que fut créé le premier atelier-conte. En partenariat avec les Arts du Récit de Grenoble et sous les conseils bienveillants de Dominique Toutain, conteur professionnel, douze apprenties (uniquement des dames !) ont été initiées à l'art et la manière de bien conter.

Après une, puis plusieurs représentations dans les médiathèques de l'agglomération, les conteuses ont organisé une « soirée-pyjama » pour les enfants de 3 à 5 ans. La mutualisation des moyens (les décors ont été créés avec l'aide des menuisiers de la CAPI et l'éclairage prêté par le théâtre du Vellein) a contribué à la réussite de cette soirée propice au voyage et au rêve.

À la rentrée prochaine, les premières élèves, devenues de véritables conteuses, présenteront un spectacle tout public sur le thème des portraits. Les nouvelles feront leurs premiers pas sur scène en proposant une veillée aux enfants de 5 à 7 ans. Au fil des ans, d'autres conteurs professionnels, (Sam Cannarozzi, Guy Prunier...) apportent un éclairage complémentaire mais Dominique Toutain et Claudine Vial, l'instigatrice du projet, accompagnent toujours ces conteuses dynamiques et très motivées, pour le plus grand plaisir des enfants (petits ou grands, de 7 à 77 ans !).

Métamorphose annoncée

Le thème de la rentrée mêle habilement curiosité et imagination. Des ingrédients dignes d'un bon roman.

Métamorphose. Que se cache-t-il derrière ce mot presque magique ? Inattendue et spontanée, elle crée l'étonnement. Ironique, elle est elle-même au cœur de toute création. « Ce phénomène agite le monde : les mythes et les fantasmes, les arts graphiques... Et pourquoi pas culinaires ? », interrogent les initiateurs de cette programmation à la thématique surprenante. De nombreux rendez-vous sont déjà prévus, des expositions (L'Oiseau magique, la Belle et la Bête), des projections, des ateliers (collage, ori-

gami, musique de légumes), une conférence contée, « Les contes et la métamorphose », des contes et même des soirées-pyjamas pour les petits de 3 à 6 ans.

Durant 4 mois, d'octobre 2011 à janvier 2012, ces différents moments attendent les curieux (et les téméraires), dans les médiathèques de la CAPI.





▲ La salle de la salière à Ruy-Montceau

Pas encore à l'école, mais bientôt la rentrée !

La CAPI gère des équipements d'accueil pour la petite enfance (0 à 4 ans) pour les familles de notre territoire.

POINT INFO PETITE ENFANCE :

Secteur Ouest
Tél : 04 74 96 24 30
ou 06 37 96 96 39

Secteur Est
Tél : 04 37 03 22 49
ou 06 25 48 36 40

Les inscriptions se sont déroulées au printemps, pour la prochaine rentrée. Les 2 Points Info Petite enfance sont ouverts tout l'été à l'exception de la semaine du 15 au 20 août.

De leur côté, certains Relais Assistantes Maternelles (RAM) sont fermés pendant la période estivale (cf encadré ci-contre). À noter que la continuité de service est assurée ; toute demande peut être adressée à un autre relais CAPI.

QUOI DE NEUF ?

Mode de garde collectif, individuel, régulier, occasionnel ; le réseau des structures Petite enfance gérées par la CAPI s'étend progressivement pour répondre aux demandes des habitants du territoire. Depuis mai dernier, le Relais Assistantes Maternelles « Bourgoin-Jallieu centre - Saint-Savin » complète utilement le premier. « Rappelons que le RAM n'est pas un lieu de garde des enfants, mais un espace de rencontre au service des assistantes maternelles agréées et des parents, note Evelyne Vaillant, Directrice Petite enfance à la CAPI. C'est un centre de ressources, qui propose des temps collectifs et contribue à tisser des liens sociaux. »

Mise en service au 1^{er} octobre, la micro-crèche de Ruy-Montceau est la nouveauté de la rentrée. Dès que les travaux seront terminés, elle sera adjacente à la médiathèque de la commune. En attendant, un bâtiment provisoire ouvre ses portes aux bébés et bouts de choux jusqu'à leur

entrée en classe maternelle (10 places). « La micro-crèche de Ruy est la 3^e de l'agglo, après Saint-Quentin Fallavier et La Verpillière, souligne Alain Jurado, Directeur adjoint des services à la population. Toutes les structures nouvelles visent à rééquilibrer l'offre de modes de garde entre l'Est et l'Ouest du territoire ». « Répondre aux besoins des habitants avec des solutions de proximité est la politique qui guide l'action du service Petite Enfance », renchérit Rose-Hélène Fontaine, Vice-président de la CAPI. Une politique qui se met également en œuvre avec le concours des communes ; en l'occurrence, la mairie de Ruy-Montceau met à disposition le local pour la micro-crèche.

▶ VOICI LES RAM OUVERTS CET ÉTÉ

Du 4 au 9 juillet

L'Isle d'Abeau (Tél. 04 74 27 61 91), La Verpillière (Tél. 04 74 94 25 60), Saint-Quentin-Fallavier (Tél. 04 74 95 58 65), Bourgoin-Jallieu « Le Berjamini » (Tél. 04 37 03 22 46) et Bourgoin-Jallieu-Centre - Saint-Savin (Tél. 04 74 27 39 36).

Du 11 au 13 juillet

L'Isle d'Abeau, La Verpillière, Villefontaine (Tél. 04 74 96 28 99), Saint-Quentin-Fallavier, Bourgoin-Jallieu « Le Berjamini », Bourgoin-Jallieu-Centre - Saint-Savin

Du 18 au 30 juillet

L'Isle d'Abeau, La Verpillière, Villefontaine, Bourgoin-Jallieu « Le Berjamini », Bourgoin-Jallieu-Centre - Saint-Savin

Du 1^{er} au 6 Août

L'Isle d'Abeau, Villefontaine, Saint-Quentin-Fallavier, Bourgoin-Jallieu « Le Berjamini »

Du 8 au 13 Août

Villefontaine et Saint-Quentin-Fallavier

Du 16 au 20 Août

Saint-Quentin Fallavier et Bourgoin-Jallieu-Centre - Saint-Savin

Du 23 au 27 Août

La Verpillière, Saint-Quentin-Fallavier, Bourgoin-Jallieu-Centre - St Savin



▲ En présence de Monsieur le Maire



M comme médipôle



La nouvelle ligne M remplace la ligne E Médipôle (qui reliait la gare SNCF de Bourgoin-Jallieu à la clinique du Médipôle). Mise en service en mai dernier, cette ligne régulière relie le centre de Bourgoin-Jallieu au coeur de L'Isle d'Abeau en passant par :

- Le Médipôle (avec 2 arrêts : Médipôle clinique et Médipôle hôpital).
- La zone de la Maladière (c'est nouveau !)
- Le centre commercial des Sayes (une nouveauté également).

La ligne M fonctionne toute l'année, du lundi au samedi de 6h15 à 20h30. Ses horaires ont été ajustés au plus près des besoins des utilisateurs. Pour voyager en-dehors de cette ligne régulière, le réseau Ruban propose « Bus à la Carte », un service disponible sur réservation, sans oublier Mobi'bus, pour les personnes à mobilité réduite.

Renseignements au 04 74 94 62 03 (centrale de réservations Espace Ruban). Horaires et itinéraires disponibles sur www.rubantransport.com

À l'heure d'été
Du 4 juillet au 14 août, les Points Info Ruban seront ouverts du lundi au vendredi aux horaires suivants :

Villefontaine :
9 heures – 12 heures
(Tél : 04 74 96 48 07)

Bourgoin-Jallieu :
14 heures - 17h15
(Tél : 04 74 28 04 99).

Le Point Info de L'Isle d'Abeau sera fermé du mardi 12 juillet au lundi 15 août inclus. La centrale de réservations des services Bus à la Carte et Mobi'bus sera fermée les samedis du 16 juillet au 13 août.
Site internet : www.rubantransport.com

Rentrée anticipée = tranquillité !

N'attendez pas le dernier moment pour créer ou renouveler votre abonnement Ruban de l'année 2011-2012. Dès aujourd'hui, rendez-vous dans l'un des 3 Points Info Ruban pour créer votre carte OÛRA ou renouveler votre abonnement. Vous éviterez ainsi les files d'attente de la rentrée.

S'ABONNER OU RENOUVELER

Les personnes qui souscrivent un premier abonnement doivent impérativement se rendre dans un Point Info Ruban, munies de différents documents (pièce d'identité, photo d'identité couleur, justificatif de scolarité pour les plus de 18 ans, mode de

règlement (sauf pour l'abonnement Sésame Junior qui est gratuit).

Pour tous ceux qui sont déjà abonnés, de nouvelles possibilités de rechargement de leur carte OÛRA existent (sous certaines conditions) :

- par correspondance
- dans les relais Ruban (Bureaux de Tabac / Presse / Librairies partenaires du réseau)
- aux bornes de rechargement automatiques (2 bornes sont à votre disposition : arrêts Pont Saint-Michel à Bourgoin-Jallieu et Point Info Ruban de Villefontaine).



Retrouvez toute l'information sur la rentrée scolaire et les différentes modalités d'inscription sur www.rubantransport.com

DE CI
DE LÀ



FAÇONNEZ !*





* Visite des Conseils Municipaux d'Enfants du territoire CAPI aux Grands Ateliers (Villefontaine) le 1^{er} juin.

AGGLO VIVANTE



© Eric Vernazoures

Juliette



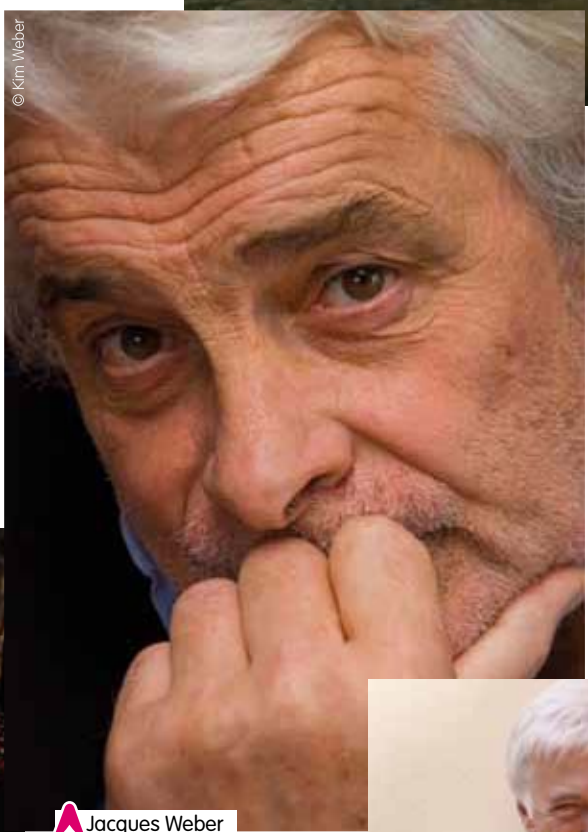
© Yves Petit

Petites histoires.com



Thomas Dutronc

© Yann Orhan



© Kim Weber

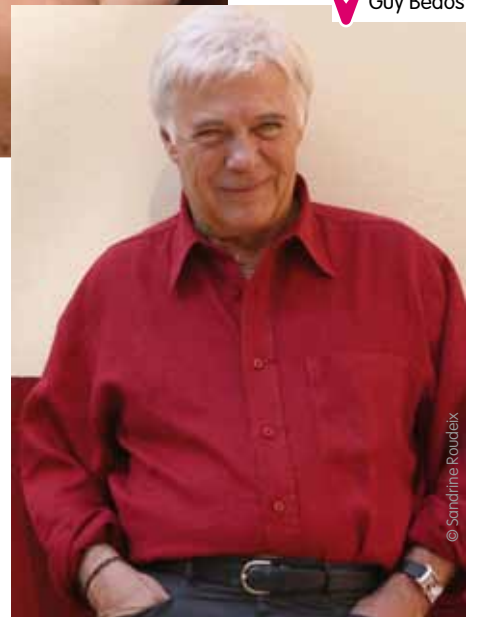
Jacques Weber

Ficelles



© Philippe Léonard

Guy Bedos



© Sandrine Roudaix

SAISON 2011-2012 : d'enfer !

L'été, un moment particulier pour un théâtre : le baisser de rideau, l'heure du bilan. C'est, symboliquement, le moment de faire résonner les trois coups d'ouverture de la saison à venir. Le Théâtre du Vellein n'échappe pas à cette règle.

Pendant la saison 2010-2011, le Théâtre du Vellein a accueilli 47 000 spectateurs, ce qui représente une croissance de 10 % par rapport à l'année précédente. Un succès qui marque la reconnaissance de la politique culturelle menée et des choix artistiques effectués.

DES HISTOIRES ET DES RENCONTRES

« D'abord, il semble acquis que la programmation pluri-disciplinaire qui fait la part belle à toutes les facettes du spectacle vivant suscite l'intérêt d'une population très large », observe Christian Badin, Vice-président de la CAPI. De la mise en scène classique à l'expérimentation théâtrale, de l'œuvre revisitée au concert traditionnel, que l'on soit inconditionnel ou juste amateur, jeune ou âgé, citadin ou rural, homme ou femme, chacun a pu trouver l'occasion de vivre une émotion particulière.

Cette programmation éclectique est aussi une façon de désacraliser le théâtre et d'en faire le lieu qui s'adresse, par définition, à tous. C'est aussi dans ce même esprit que des événements se déplacent dans les communes, à la rencontre des habitants, comme La tournée du Facteur (en juin dernier) et la future Biennale du cirque (en mai prochain).

LA CULTURE AU PLURIEL

Et si cette pluridisciplinarité a fait mouche cette année, elle fera probablement recette pour la saison 2011/2012 dont la programmation a été dévoilée le 16 juin dernier. « Avec 10 représenta-

tions de théâtre, 4 spectacles de danse, 5 concerts auxquels vont s'ajouter du cirque et des créations diverses, c'est une année riche de découvertes et d'émotions qui s'annonce », se réjouit Serge Maestro, Directeur du Théâtre du Vellein.

Pour que ces spectacles trouvent leurs publics, la CAPI et le Théâtre du Vellein ont également décidé de maintenir une politique tarifaire particulièrement attractive. Ainsi, certains billets seront proposés à partir de 8 euros et aucun ne dépassera 28 euros (hors réduction ou abonnement).

Cette année verra aussi la poursuite des efforts en direction du jeune public. D'abord par le biais d'une programmation adaptée (473 classes des 21 communes de l'agglo sont venues voir des spectacles). Ensuite par la conduite de projets artistiques la plupart dédiés à la thématique du cirque, en vue de la future Biennale, élaborés conjointement par les structures artistiques du territoire et des enseignants.

Vente des abonnements et des places jeune public depuis le 20 juin

Vente des places tous publics à l'unité à partir du 20 septembre

Réservation téléphonique :
04 74 80 71 85

➤ TÊTES D'AFFICHES ET AUTRES PÉPITES

Juliette, Jacques Weber, Guy Bedos, L et Thomas Dutronc viendront se produire sur les planches du Théâtre du Vellein. La saison 2011-2012 propose aussi des pièces classiques (certaines revisitées), le Nouveau cirque du Vietnam, la compagnie Maryse Delente, la Chambre philharmonique ou encore la compagnie Arcosm (compagnie en résidence). Bien d'autres affiches à découvrir sur le programme.

Consultez le programme sur : www.capi-agglo.fr



Futures vibrations

La SMAC de la CAPI (scène de musiques actuelles), localisée dans les anciens abattoirs de Bourgoin-Jallieu (d'où son nom !), est un lieu de concerts et rencontres autour de ces pratiques. Depuis 2004, la salle de 550 places accueille un large public, les soirs de concerts (environ 50 chaque année). Plus de 120 groupes programmés chaque saison, 10 000 spectateurs

Les Abattoirs, centre de ressources dédié aux musiques actuelles, ouvre également ses studios pour des répétitions et accueille des artistes en résidence. Ce sont chaque année plus de 1000 élèves qui sont touchés par les actions de sensibilisation. Les musiques actuelles vous captivent ou vous intriguent ? Pratiquant, amateur ou juste connaisseur, venez dans ce lieu chaleureux et parfaitement orchestré par une équipe de 10 permanents.

BILLETTERIE

Réservez vos places de concert : du mardi au vendredi de 14 à 18 heures, au Service Info Doc de la CAPI et dans les réseaux agréés (www.digitick.com, www.ticketnet.fr...)

LES PRATIQUES AMATEURS

À partir du 23 septembre, les studios de répétition des Abattoirs ouvrent à nouveau leurs portes avec toute l'équipe. Tous les soirs, ils accueillent les groupes, sensibilisent les musiciens aux risques auditifs...

Pour plus d'informations et réserver ses créneaux :
Fabien Salzi, studio@lesabattoirs.fr

Voici le début du programme de la saison 2011-2012 (sous réserve de modifications)

OUVERTURE DES STUDIOS : TANGRAM
vendredi 23 septembre aux Abattoirs

RENCONTRE HIPHOP
samedi 24 septembre aux Abattoirs

ANNIVERSAIRE DES RADIOS LIBRES
Soirée partenariat couleurs FM / Abattoirs
vendredi 30 septembre.



◀ **SUSHEELA RAMAN (UK)**
& invité

vendredi 7 octobre aux Abattoirs, World, 15/18 €
Après 4 albums et 200 000 exemplaires vendus, Susheela Raman revient en France avec « VEL », un nouvel album folk teinté de soul, et délicatement relevé de musique traditionnelle indienne.



S'inscrire au Conservatoire

Votre fils réclame des cours de batterie, l'ainée rêve de faire du violon, le plus jeune s'intéresse aux instruments, votre meilleure amie veut vous entraîner à son cours de danse, l'envie de faire du théâtre vous titille, pour toutes ces envies artistiques, une seule adresse : le Conservatoire Hector Berlioz.

Structure culturelle de la CAPI à rayonnement départemental, cet établissement public dispense des cours d'enseignement de diverses disciplines : musique, danse, art dramatique. Si la pédagogie est cadrée et les professeurs exigeants, la philosophie du Conservatoire vise avant tout à donner aux enfants le goût de la pratique artistique et le plaisir de jouer.

Toutes les inscriptions s'effectueront entre le 26 août et le 2 septembre. Voici le détail...

- Inscriptions musique/théâtre (à partir de 7 ans) :
Site de Bourgoin-Jallieu (avenue des Alpes) :
- vendredi 26, lundi 29, mardi 30 août, jeudi 1^{er} et vendredi 2 septembre de 15 heures à 19 heures,
- samedi 27 août de 9h30 à 12h30,
- mercredi 31 août de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30 ;
- Inscriptions petite enfance (entre 4 et 6 ans) :
Site de Bourgoin-Jallieu :
- samedi 27 août de 9h30 à 12h30,
- mardi 30 août : de 15 heures à 19 heures ;
- Inscriptions danse (classique ou contemporaine) :

Au studio de danse : 33 quai des Belges à Bourgoin-Jallieu, jeudi 1^{er} et vendredi 2 septembre de 15 heures à 19 heures.

Vous souhaitez des renseignements sur les cours ? les cursus ? les disciplines enseignées ?

Contactez nous au 04 74 93 54 06 ou par mail conservatoire@capi38.fr

Tous les arts sont au Conservatoire



Le jeudi soir, on se cultive !

Saviez-vous que les Universités populaires étaient nées à la fin du 19^e siècle ? Elles visaient à apporter un lieu de connaissances à des adultes n'ayant pas bénéficié d'instruction. Aujourd'hui les universités populaires continuent de distiller des savoirs, d'être des espaces de réflexion.

La gratuité totale est le principe de base : pas d'âge requis, ni de titres ou de niveaux demandés, pas d'inscriptions ni de contrôle des connaissances, pas d'examens, ni de diplômes délivrés. Cette université « pas comme les

autres » ouvre ses portes tous les ans à ceux qui ont envie de se cultiver sans contraintes.

Les cours de l'Université populaire de l'agglomération sont dispensés le jeudi soir, à l'auditorium Jean Carrière, au sein du bâtiment CAPI, à L'Isle d'Abeau. La formule est simple : une heure de cours, une heure d'échanges (débat, questions/réponses). À chaque année, sa thématique et le programme de rentrée portera sur la démocratie. Même si s'inscrire n'est pas obligatoire, cela aide considérablement l'organisation des cours.

UNIVERSITÉ POPULAIRE (UP)

PROGRAMME

Consultez le programme sur Internet :

www.capi-agglo.fr

Informations

téléphoniques au

04 74 96 78 88

Contacts :

Danièle Lavenir,

Julie Pellet.

AGGLO VIVANTE

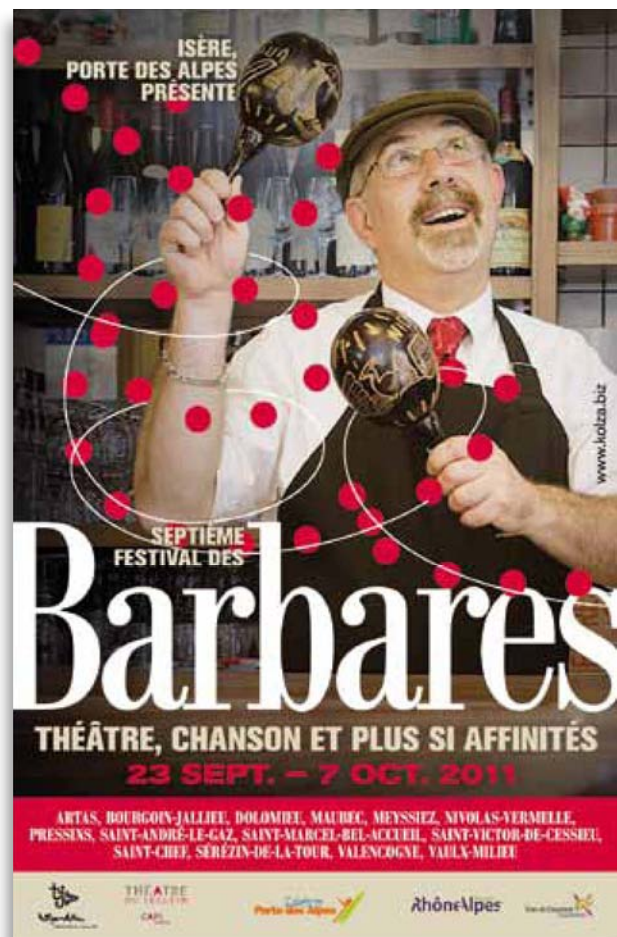
Artistique, festif et original, le festival « Les Barbares » revient ici du 23 septembre au 7 octobre, il s'arrêtera aux cafés de 14 communes. Tous les publics sont invités à prendre un verre...de culture.

Tournée générale de culture !

Créé en septembre 2002 par l'association « Isère, Porte des Alpes », ce festival itinérant de spectacles vivants s'est invité dans les bars du Nord-Isère durant six ans, jusqu'en 2007.

Après une pause de 3 ans, cette saison est celle de la renaissance. Nouveaux espaces, lieux, spectacles... Nouvelles équipes, communes, explorations... L'édition 2011 se place sous le signe du changement. Cela étant, « Les Barbares » restent fidèles à leur première ambition : favoriser le lien culturel entre les territoires urbains et ruraux. Il amène la culture au plus près des habitants, là où elle n'a pas l'habitude d'aller. « S'il s'installe dans les bars ce n'est pas un hasard, commente Georges Colombier, Président du CDDRA Isère, Porte des Alpes. Ces lieux sont les dénominateurs communs

Renseignements /
Billetterie :
Isère, Porte des Alpes
Tél : 04 74 93 10 63
www.capi-agglo.fr



des communes rurales et sont souvent les derniers lieux de vitalité des bourgs. »

À CONSOMMER SANS MODÉRATION

Le festival « Les Barbares » poursuit sa logique de proximité et de mixité des publics en agrandissant son aire de jeu et en collaborant avec les Vals du Dauphiné. Ainsi, ce sont 14 communes qui l'accueilleront à la rentrée (dont 6 de l'agglo) : Artas, Bourgoin-Jallieu, Dolomieu, Maubec, Meyssiez, Nivolos-Vermelle, Pressins, Saint André le Gaz, Saint Marcel Bel Accueil, Saint Victor de Cessieu, Saint-Chef, Sérézin de la Tour, Valencogne et Vaulx-Milieu.

Durant ses quinze jours de « tournée », ce projet propose aux habitants de tout âge de goûter à des spectacles aux saveurs multiples et épicées. Au menu, des dégustations artistiques et culturelles. La programmation et la mise en place technique sont concoctées par le Théâtre Jean Vilar de Bourgoin-Jallieu et le Théâtre du Vellein de la CAPI, complices et artisans de ce festival depuis son origine. « Fruit d'un travail entre les équipes organisatrices, les communes associées, les cafés, les acteurs culturels et socioculturels locaux, ce rendez-vous s'inscrit dans une véritable démarche de développement culturel globale », souligne Annick Arnold, Vice-présidente de la CAPI et Présidente de la Commission culture du CDDRA. Avec cette renaissance, la volonté est plus que jamais de proposer un événement ludique et festif qui fédère deux territoires.



« Bien vous chauffer, tout en réduisant le montant de vos factures ? C'est possible avec Habiter Mieux ». Telle est l'ambition de ce programme qui accompagne les personnes aux revenus modestes dans la réalisation de leurs travaux de rénovation thermique. La CAPI a décidé d'adhérer à ce dispositif.



L'agglo vous aide à « habiter mieux »

En France, 3,4 millions de ménages consacrent plus de 10 % de leurs ressources à régler leurs factures d'énergie. Les foyers à faibles revenus sont les plus touchés. Face à ce phénomène, le programme national «Habiter mieux» offre une aide à la réalisation de travaux de rénovation thermique pour 300 000 logements (d'ici à 2017).

RÉDUIRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le montant total du programme de l'Etat se chiffre sur 500 millions d'euros, porté par les départements et l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat). « Cette aide peut être complétée par la collectivité locale du territoire et en l'occurrence, par délibération du 19 avril dernier, la CAPI a décidé d'abonder à hauteur de 500 € par logement, avec pour objectif de soutenir 60 ménages d'ici 2013 » annonce Bernadette Palkus, Vice-président de la CAPI. Outre le soutien financier, le programme « Habiter mieux » donne droit à un accompagnement pour choisir les travaux de rénovation thermique les plus efficaces visant une amélioration de la performance énergétique du logement d'au moins 25% « En limitant leur consommation énergétique, les ménages vont gagner en confort et en pouvoir d'achat », commente Audrey Bernardin, responsable du service habitat de la CAPI. L'en-

jeu est économique et solidaire, mais il est aussi global, pour réduire les consommations énergétiques des territoires.

➤ JE PEUX BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF, SI

- j'occupe et suis propriétaire de mon logement situé sur le territoire de la CAPI.
- le revenu fiscal de mon ménage est inférieur à 16 111 € pour 2 personnes et 23 339 € pour 4.

Pour tout renseignement :
ADIL (agence départementale pour l'information sur le logement)
contacts@adil-isere.com
Tél : 04 76 53 37 30

CAPI, Service habitat, au 04 74 27 28 00



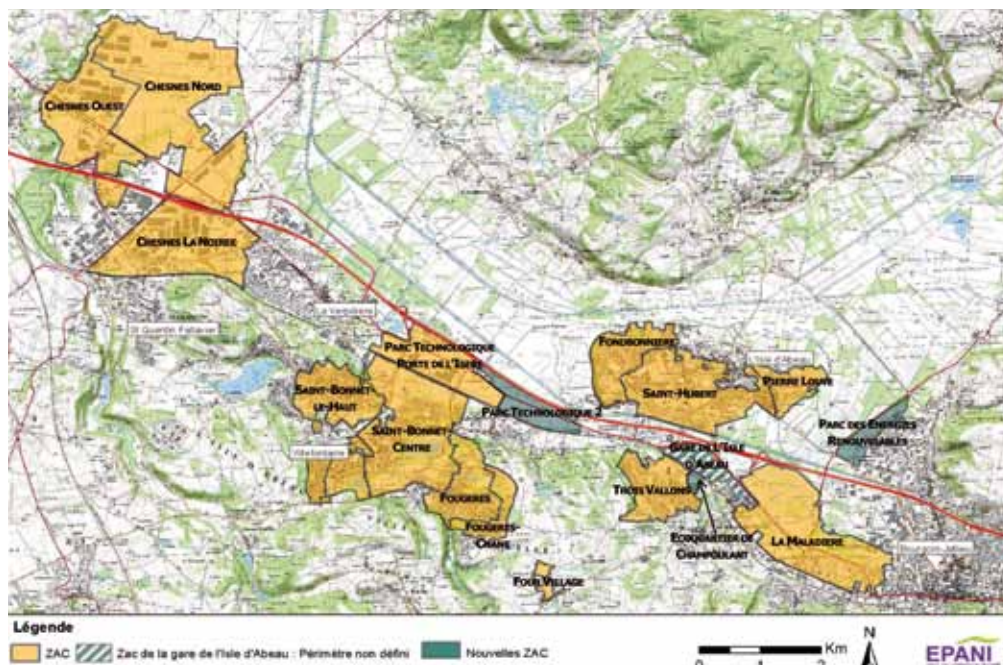
➤ UN EXEMPLE CHIFFRÉ

Sur 10 000 € HT de travaux à réaliser (changement de chauffage, isolation des combles ou de la toiture, changement de menuiseries), et grâce à l'abondement de la CAPI à hauteur de 500 € par propriétaire occupant, une subvention globale de 4500 à 6030 € est mobilisable, complétée par un prêt à taux zéro portant sur le reste à charge.

AGGLO DURABLE

Le territoire de la CAPI concerné par les ZAC

- Chesnes La Noirée,
- Chesnes Nord,
- Chesnes Ouest,
- Fondbonnière,
- Fougères,
- Fougères-Chané,
- Four Village,
- La Maladière,
- Parc technologique
Porte de l'Isère,
- Pierre Louve,
- Saint-Bonnet Centre,
- Saint-Bonnet le Haut,
- Saint-Hubert,
- Trois Vallons,
- Parc des énergies
renouvelables,
- Gare de l'Isle
d'Abeau,
- Éco-quartier
de Champoulant,
- Parc technologique 2



Habitants d'ici, vous êtes consultés

Créé en 1972, l'Établissement Public d'Aménagement de la Ville Nouvelle de l'Isle d'Abeau (EPI-DA), devenu en 2009 EPANI (Établissement Public d'Aménagement du Nord Isère), cessera ses activités le 31 décembre 2011. Durant ces 40 ans, cet établissement public a été chargé de l'aménagement de la Ville Nouvelle, de son développement économique et urbain. Depuis, son périmètre de compétence a été agrandi pour inclure tout le territoire de la CAPI.

DE L'EPANI À LA CAPI

Le développement et l'aménagement du Nord Isère ont été permis par la mise en œuvre de procédures d'aménagement telles que les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC). Il existe à ce jour 14 ZAC dites « historiques » sur le territoire de la CAPI. Créées entre 1972 et le début des années 2000, elles sont toutes opérationnelles.

4 nouvelles ZAC sont actuellement en cours d'études : la ZAC de « l'Ecoquartier de Champoulant » (l'Isle d'Abeau), la ZAC du « Parc des Énergies Renouvelables » (Bourgoin-Jallieu), la ZAC de la « Gare de l'Isle d'Abeau » (l'Isle d'Abeau, Bourgoin-Jallieu et Saint Alban de Roche) et la ZAC du « Parc technologique 2 Porte de l'Isère » (Vaulx-Milieu). Elles ont toutes été initiées par l'EPANI, qui en est le maître d'ouvrage et l'aménageur, et ce jusqu'au 31 décembre 2011.

Pour que la CAPI puisse prendre le relais de l'EPANI dans son rôle d'aménageur et ainsi continuer à développer l'ensemble des ZAC, il est néces-

saire que s'effectue un transfert. La CAPI deviendra ainsi maître d'ouvrage des 14 et bientôt 18 ZAC – à noter que ce transfert d'initiative ne permet pas de modifier le règlement ni le périmètre des ZAC qui relèveraient, si nécessaire, d'autres procédures.

DEMAIN, 18 ZAC

Dans le cadre de ce transfert, la CAPI et l'EPANI ont pour obligation de réaliser une concertation préalable auprès des habitants de l'agglomération et des communes sur lesquelles sont implantées les ZAC (conformément aux articles L.300-1 et suivants du Code de l'Urbanisme). Une série de réunions publiques a déjà été organisée les 3, 5 mai et 14 juin derniers au siège de la CAPI et de l'EPANI. Elles ont permis de présenter la procédure de transfert d'initiative et l'état d'avancement de l'ensemble des 18 ZAC. Des fiches de synthèse et des registres pour recueillir l'avis des habitants ont été mis à la disposition du public au centre administratif de la CAPI et dans chaque commune concernée. À l'issue de cette concertation, un bilan sera dressé pour chacune des ZAC, par la CAPI et par l'EPANI, à partir des observations faites en réunions publiques et des remarques inscrites dans les registres. Après avoir été soumis aux votes des instances de la CAPI et de l'EPANI, ces bilans seront remis au Préfet de l'Isère, qui pourra prendre les arrêtés préfectoraux transférant l'initiative juridique des ZAC de l'EPANI à la CAPI.

EXPRIMEZ-VOUS AVANT FIN AOÛT

Vous avez jusqu'à la fin de l'été pour faire part de votre avis sur ces transferts d'initiative. Pour plus de renseignements, contacter :

Bernard Millerioux, Responsable du département « Urbanisme » de l'EPANI (Tél : 04 74 27 35 70)
Stéphane Rabilloud, Directeur de l'Aménagement de la CAPI (Tél : 04 74 27 28 00).

Les fondations de la Ville Nouvelle

Il y a eu en France 9 villes nouvelles, dont 5 en région parisienne. En Rhône-Alpes, c'est L'Isle d'Abeau qui a été choisie et autour de ce bourg, un territoire s'est façonné, avec ses hommes et ses histoires...

Dans les années 1960, on prévoyait que la région urbaine Lyon-Saint Etienne doublerait sa population entre 1962 et 2000 ! Ces prévisions se sont avérées exagérées mais du côté de l'Etat, il fallait offrir des alternatives à l'engorgement des agglomérations. D'où la création de villes nouvelles.

L'ACTE DE NAISSANCE OFFICIEL

Le 8 février 1968, le Conseil Interministériel d'Aménagement du Territoire adopte le schéma de l'OREAM* (instauré dès octobre 1966 par le Préfet Max Moulins) et prend 2 décisions : déplacer l'aéroport de Bron à Satolas ; engager des études préalables à la création d'un nouveau centre urbain, au Sud-Est de Lyon, entre Bourgoin-Jallieu et La Verpillière. Le CIAT** du 26 mai 1970 confirme la création de la Ville nouvelle, suite aux études préalables réalisées par la Mission d'Etude d'Aménagement de la ville nouvelle (MEAVN), l'ancêtre de l'EPIDA et de l'EPANI. Les dés sont jetés.



« Diplôme d'ingénieur en poche, j'ai intégré la mission d'études en 1970 dans l'équipe d'André Rossi, le premier directeur. J'ai poursuivi ensuite à l'EPIDA. Nous travaillions dans des préfabriqués sur la colline de L'Isle d'Abeau, avec une vue à 360° sur la future Ville nouvelle... qui passait des plans à la construction physique ! Un état d'esprit de pionnier, et beaucoup de travail pour prévoir les routes, les canalisations, les raccordements, les ponts sur l'autoroute, etc. Je me rappelle de la première ligne de transports en commun, un bus électrique dont les batteries étaient rechargées tous les soirs et qui tombait parfois en panne dans la montée ! »

Jean-Claude Vivet



« Originaires de Normandie, nous sommes arrivés ici en 1977 et, chose curieuse, quand nous avons cherché à nous loger, personne à Bourgoin ne nous a parlé de la Ville nouvelle ! C'est en trouvant un emploi au Bureau d'information logement que je l'ai découverte. Ce service était situé dans le parc du Vellein, à Villefontaine, dans un préfabriqué qui a duré... presque 10 ans. Le Bureau d'information logement était chargé de recenser tous les programmes immobiliers et d'en informer la population. Nous recevions beaucoup de visiteurs le week-end. On trouvait des logements de qualité dans la Ville nouvelle, et le concept de ville à la campagne avait du sens. J'ai beaucoup aimé cette mission au contact du public, la période était enthousiasmante. » **Lysiane Rey**

*Organismes régionaux d'étude et d'aménagement

** Conseil interministériel d'aménagement du territoire

AGGLO OUVERTE

LA VILLE À LA CAMPAGNE

À l'époque, on ne parle pas encore du Nord-Isère mais du Bas-Dauphiné. Les atouts de L'Isle d'Abeau étaient à la fois sa proximité avec Lyon et son cadre géophysique ; 2 massifs de collines verdoyantes encadrant une large vallée plate. Sur les 7 projets d'urbanisme, celui qui a été retenu (en mai 1970) visait de fortes relations entre un habitat au contact de sites naturels et un centre très urbanisé et doté de nombreux équipements. Dans une hypothèse moyenne de 150 000 habitants (incluant les villes et villages préexistants), la Ville Nouvelle se composerait de 15% de logements en collectifs denses, 35% en petits collectifs et 50% en habitats individuels, plus les implantations d'emplois et d'équipements.

D'ABORD LES ROCHES

Les premières opérations portent sur la création du quartier des Roches à Villefontaine et sur le lancement de la grande zone industrielle (Chesnes-Tharabie). L'autoroute A43 est aménagée, avec la création de 2 échangeurs. Pour agir en son nom, l'Etat fonde, le 10 janvier 1972, l'Établissement Public d'Aménagement de la ville nouvelle de L'Isle d'Abeau (EPIDA) ; celui-ci procède à des acquisitions foncières, gère les sommes affectées aux achats de terrains et aux travaux d'équipements primaires. Il viabilise, équipe et vend des espaces aux promoteurs.

DIVERGENCES D'OPINION

C'est en 1972 qu'est arrêté le périmètre de la Ville Nouvelle, qui couvre 28 727 hectares et regroupe 21 communes. Celles-ci se fédèrent dans le Syndicat communautaire d'aménagement (SCANIDA) : Bourgoin-Jallieu, Chamagnieu, Domarin, Four, Frontonas, Grenay, L'Isle-d'Abeau, Panossas, Roche, Ruy, Saint-Alban-de-Roche, Saint-Chef, Saint-Hilaire-de-Brens, Saint-Marcel-Bel-Accueil, Saint-Quentin-Fallavier, Saint-Savin, Satolas-et-Bonce, Vaulx-Milieu, Vénérieu, La Verpillière, Villefontaine. Une part des compétences communales est transférée au



« Issu de la région lyonnaise, je suis venu à Villefontaine à la faveur d'un poste, en 1976. Je me rappelle des grandes affiches avec les slogans de l'époque, « L'Isle d'abeau, petite sœur de Lyon », « La Ville à la campagne », avec une petite fille dans un champ de coquelicots. Images bucoliques et c'est effectivement cette qualité de vie que j'ai appris à apprécier. J'étais chargé des interventions auprès des jeunes et des ados dans l'association « Isle d'Abeau animation » ; elle gérait les actions socio-culturelles de la Ville Nouvelle, en attendant que les communes prennent le relais. La vie associative était très développée, les gens, d'horizons divers, se retrouvaient aisément. Il faisait bon vivre ici ! » **Serge Maestro**



« Après des études à sciences po j'ai travaillé à la Mission d'études de la Ville nouvelle puis à l'EPIDA (devenu EPANI), de 1971 à 2010. Il n'y avait pas encore le téléphone automatique à l'origine, on devait demander le 18 à L'Isle d'Abeau ! Le schéma d'urbanisme découle d'une lecture assez simple du site et de son paysage, avec l'habitat sur les collines et l'activité économique et les axes routiers dans la plaine. Le développement de la Ville nouvelle s'est fait durant près de 40 ans en relative conformité avec ce schéma directeur, cette durée a permis de concevoir une agglomération équilibrée entre le nombre de résidents et d'emplois, assortie de services publics, dans une forme urbaine novatrice. » **Thierry Toulemonde**

De gauche à droite : la colline des Roches en 1974 et le village de Villefontaine, l'échangeur de l'A43 en 1973, le bâtiment de l'EPIDA et le village de L'Isle d'Abeau en 1977, vue aérienne de l'autoroute.

*Sources :
« au milieu pousse une campagne »
(Des Tomes d'Histoire),
« L'Isle d'Abeau » (Marc Bedarida).*





« Je suis arrivé en 1974 pour travailler au Centre technique de l'équipement, la seule structure économique installée au (futur) parc d'affaires de Saint Hubert. Les bâtiments de l'EPIDA étaient en construction. J'ai rejoint cette entité un peu plus tard en tant que responsable des engagements financiers.

Nous étions logés dans le quartier des Roches, à Villefontaine, aux Marmottes, des HLM individuels, parmi les premiers en Rhône-Alpes à être dotés de jardinets. Mais j'avoue que les premiers mois, nous retournions en famille nous ressourcer ! La municipalité ignorait les nouveaux habitants, on ne nous délivrait pas les pièces d'Etat-civil... et heureusement, cela a changé avec les nouveaux élus, en 1976. Le service d'info de la Ville était également précieux pour les nouveaux arrivants. »

René Genty



« Arrivée d'un petit village traditionnel de Picardie, ma première vision de Villefontaine en 1983 a été un choc : que des jeunes couples avec des landaus ! Devenue maman à mon tour, j'ai apprécié les commodités de la ville, et l'environnement de campagne alentour. On pouvait exercer une activité professionnelle et élever ses enfants dans un cadre privilégié. Nous avons changé plusieurs fois de logement avec l'agrandissement de la famille, l'offre était large et nous pouvions choisir une belle vue ! »

Muriel Galand

Syndicat communautaire, lequel prélève directement les impôts.

Cependant, la construction politique de la Ville nouvelle n'a pas été un long fleuve tranquille. Des divergences d'opinion ont émergé dès 1973, et conduiront à un éclatement du SCANIDA en 1979. Il se trouve alors réduit à 8 communes (Grenay, Saint-Quentin-Fallavier, Villefontaine, Roche, Four, Vaulx-Milieu, Saint Alban de Roche, L'Isle d'Abeau). Les 3 qui le quitteront par la suite se verront contraintes par l'État d'accepter un découpage de leur périmètre communal. Ainsi, Roche devra céder le secteur des Fougères à Villefontaine, Saint Alban de Roche abandonnera les 3 Vallons au profit de L'Isle d'Abeau, et Grenay une partie de son territoire au profit de Saint-Quentin-Fallavier pour le développement de la Zone industrielle.

CONSTRUIRE ENCORE...

Outre les tensions entre les élus, il y a eu également des chocs entre populations, habitants d'ici et nouveaux arrivants, grands commis de l'Etat et acteurs locaux. La question des acquisitions foncières a également marqué les esprits, même si les transactions ont été jugées satisfaisantes par la profession agricole et que le nombre d'expropriations a été restreint (2%). Malgré ces vicissitudes, la Ville nouvelle s'est bel et bien construite, avec des expériences innovantes en matière de construction, des équipements en grand nombre et la volonté d'offrir à ses habitants une qualité de vie. Sur le thème de « la ville à la campagne », L'Isle d'Abeau constitue une expérience d'aménagement au caractère unique sur le plan national. Les habitants ont pris leur destin en main, fondant un puissant réseau associatif, faisant vivre les structures dont le territoire a été largement doté, urbanisme d'Etat oblige (lycées, équipements sportifs et culturels,...).

Au début des années 1980, avec la décentralisation et la loi Rocard de 1983, le statut des villes nouvelles change mais elles restent des Opérations d'Intérêt National (OIN). C'est une deuxième page de l'histoire qui s'ouvre, à suivre dans un prochain numéro.



VUES D'ICI



Nivolas-Vermelle

Maire :
Michel Rival

Élus : 19

Habitants :
2317 Nivolaisiens

Superficie :
609 hectares

Altitude :
280m à la Mairie

Origine du nom :
Nivolas est censé venir de nuageux, brumeux et Vermelle peut être la colline du guerrier.

Date importante :
1882, constitution de la commune

Fête de la commune :
le premier week-end de juillet

Économie :
112 entreprises

Associations :
35 associations

LE MOT DU MAIRE

Souvent, ceux qui passent à Nivolas pour la première fois pensent que la commune est beaucoup plus peuplée que ses 2300 habitants. Cela tient à ce que le village soit très ramassé autour de deux zones urbaines, le Centre du Village et les quartiers de Boussieu-Ruffieu. Reliées par une zone d'activités, elles établissent une continuité urbaine avec la ville voisine de Bourgoin-Jallieu.

Située au point fort de ce lieu de vie qu'est le Val d'Agny, Nivolas offre un pôle secondaire de commerces et de services pour l'ensemble des habitants du secteur. C'est d'ailleurs la carte que souhaite jouer la commune, dans la continuité de son développement qui date de l'ère industrielle, au XIX^e siècle.

UNE CLOCHE MONUMENT HISTORIQUE

L'Église de Vermelle est sans doute l'un des bâtiments les plus anciens de la commune, même si, de sa fondation, il ne reste que quelques éléments maintes fois remaniés au fil des siècles. En effet, dès 1113, il est fait mention de la paroisse de Vermelle dans les possessions de l'évêque de Vienne, l'église préexistait donc à cette époque. Installée sur une espèce de tumulus, on peut penser qu'elle a pris la suite d'un lieu de culte celte, puis gallo-romain. La cloche de l'église, refondue en 1655, est classée aux monuments historiques. Son site, son



L'Agny

mobilier et l'ensemble architectural a obtenu le label du patrimoine en Isère et accueille, à la belle saison, des expositions et des concerts.

UN PEU D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Après la guerre entre le Dauphin Guigues VII et Philippe, Comte de Savoie, un acte daté du 14 mai 1269 redéfinit les frontières entre les deux royaumes. Vermelle et Ruffieu, qui dépendaient des Eparres, seigneurie de Maubec, étaient des terres de Savoie, alors italiennes. Tandis que le hameau de Nivolas, qui dépendait de Sérézin, baronnie de La Tour, était une terre du Dauphiné. La rivière l'Agny représentait la frontière entre les deux hameaux, donc les deux pays.

En 1349, après la cession du Dauphiné à la France, Maubec, Les Eparres, et ses terres (dont Vermelle et Ruffieu) font un retour définitif au Dauphiné. Si les deux hameaux de Vermelle et de Nivolas étaient tous deux en Dauphiné désormais, il fallut attendre 1882 pour qu'ils constituent une seule commune.





Maire :
Michel Guérin

Élus : 19

Habitants :
près de 2 000
Saints-Albanais

Superficie :
420 hectares

Altitude : 231 à 468 m

Origine du nom :
Alban, martyrisé en 303 sous Dioclétien, est un Saint très européen ! Né en Angleterre en 280 dans une famille d'origine romaine, son culte se répandit en France au V^e siècle et ses reliques sont vénérées en Europe du Nord.

Date importante :
le 5 janvier 1355 (Traité de Paris), date à laquelle Saint Alban de Roche devint française. Elle était auparavant savoyarde.

Festivités importantes :
son vide grenier (8 mai), la St Albanaise (juin), la fête de la St Alban (22 juin)

Économie :
106 entreprises et commerces

Associations :
26 associations festives, culturelles et sportives

Saint Alban de Roche

LE MOT DU MAIRE

Petite commune périurbaine du Nord-Isère, Saint Alban de Roche se situe au cœur de la CAPI et s'équilibre autour de 3 périmètres d'égale valeur : l'urbanisation au Nord (en bordure des grandes voies d'accès), les terrains agricoles au centre et les bois et forêts au Sud. Riche d'une centaine d'entreprises et de commerces, la commune participe étroitement à leur développement. Elle s'est aussi investie, depuis 2001, dans l'agriculture de proximité (champignonnière, élevage de pigeons, cultures maraîchères et productions de fruits rouges). D'autres projets liés au développement durable sont en cours.

Dotée de nombreux équipements et de services, Saint Alban de Roche bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel à deux pas des agglomérations. De nombreux chemins fléchés serpentent à travers bois et forêts. Son petit village fait de ruelles étroites et de maisons en pierre du pays lui confère un cachet particulier. Mise en valeur par un panel d'associations locales, notre commune se distingue par un charme authentique.



UN PATRIMOINE D'AVENIR

Village de pierre et de caractère, Saint Alban de Roche est tout entier construit de ce calcaire

blond qui constitue son sous-sol. Les anciennes carrières de pierre, autrefois théâtres d'une intense activité, puis converties en décharges municipales, sont aujourd'hui des sites protégés au charme romantique et sauvage. Réserves de fossiles d'animaux aquatiques qui témoignent de la présence oubliée d'un golfe marin de l'Ère tertiaire, elles constituent de nos jours les biotopes de prédilection d'espèces protégées. Ces espaces naturels laissés par les générations passées sont, paradoxalement, appelés à jouer un rôle privilégié dans l'environnement que nous transmettrons aux générations futures.



VILLAGE D'ART ET DE CULTURE

Saint Alban de Roche est le berceau de célèbres artistes. Joséphine Paillet, peintre-verrier, consacra vingt années de sa vie aux vitraux de l'église Saint-Bonaventure de Lyon et en offrit plusieurs à l'église du village. Albert Ribollet, élève de Tony Garnier et architecte des monuments les plus emblématiques de Bourgoin-Jallieu, passa son enfance au village et repose dans le cimetière municipal. Fernand Revellin, peintre de la nature, paysagiste et poète, coula ici une retraite active, poursuivant ses recherches de couleurs, de tons et de lumière.

Promenons-nous Ici et Là !

DES SENTIERS DANS NOTRE VALLÉE URBAINE ?

C'est une réalité, d'ailleurs il suffit de s'échapper des pôles urbains pour découvrir de jolis sentiers, qui permettent de découvrir notre territoire sous un œil neuf.

- 25 propositions d'itinéraires de promenade
- 4 circuits spécifiques VTT
- Carte recto-verso au 1/30 000^e
- 6000 exemplaires

C'EST QUOI UN CARTOGUIDE ?

Le cartoguide est un outil alliant, dans un seul et même document, une carte de randonnée multi-accessibilités (pédestre, équestre, VTT) et un guide (descriptifs d'itinéraires, informations touristiques, illustrations...). Le cartoguide est le passeport idéal de la balade du dimanche en famille, ou des randonneurs avertis !

QUE TROUVE-T-ON DANS LE CARTOGUIDE DE LA CAPI ?

Il comprend une carte du réseau de sentiers inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée). Il donne des suggestions de balades à découvrir, notamment pour leur intérêt patrimonial (bâti et espaces naturels). Le tout avec une mise en page attractive, aux couleurs de la CAPI et comprenant de nombreux visuels et des

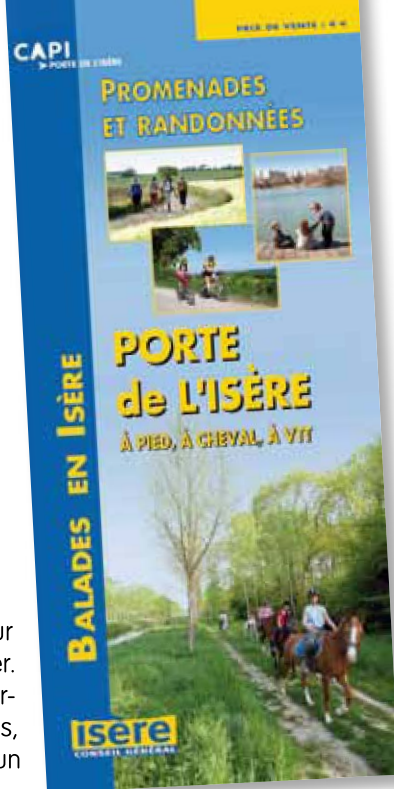
indications pour bien se repérer. Les temps de parcours sont indiqués, sur la base d'un rythme « familial ».

POURQUOI LA CAPI ?

La gestion des sentiers de randonnée est une compétence de la Communauté d'agglomération. Elle a décidé de doubler le réseau de circuits balisés (de 150 à 300 kilomètres), pour offrir aux habitants de l'agglomération des échappées belles à deux pas de chez eux.

OÙ SE PROCURER LE CARTOGUIDE ?

Edité mi-juillet, il va être diffusé au Service Info Doc de la CAPI, au centre S. Signoret de Villefontaine, dans les mairies de l'agglomération, à l'Office du tourisme de Bourgoin-Jallieu et dans des points de vente privés (magasins de sport, librairies, tabacs presse...). On peut aussi le commander sur le site internet (www.capi-agglo.fr). Son coût est de 4 €.





Brigitte Riboreau

L'art et la matière

La conservatrice du Musée de Bourgoin-Jallieu est une véritable passionnée du patrimoine au sens large. Diplômée d'une maîtrise d'histoire de l'art et d'un DEA « Échanges culturels internationaux » à l'université de Grenoble, elle devient guide interprète conférencière.

Alors qu'elle est encore étudiante, elle crée avec des amis l'association « Le Fil d'Ariane » dont le but est de faire découvrir, aimer et comprendre le patrimoine dauphinois. Parallèlement, elle exerce son activité de conservateur au Musée Chintreuil, dans l'Ain, et donne des cours dans le cadre universitaire.

En mai 2000, elle prend ses actuelles fonctions au Musée de Bourgoin-Jallieu qui, suite à sa restructuration, vient de rouvrir ses portes au public. « J'arrivais en période de renouveau, c'était donc particulièrement intéressant et stimulant. Les missions étaient - et sont toujours - très diverses. Il s'agit de mettre en place une politique culturelle liée aux expositions permanentes et temporaires, aux achats d'œuvres. Nous travaillons plus particulièrement sur deux axes, liés aux Beaux-Arts avec l'œuvre du peintre paysagiste-impressionniste Victor Charretton, et au patrimoine du Nord-Isère et de la ville de Bourgoin-Jallieu. Ce musée mêle histoire industrielle, humaine et artistique, c'est une vraie richesse qui a contribué à mon envie de faire partie de l'aventure », explique t-elle.

En 10 ans, Brigitte Riboreau a vu les choses bouger, « contrairement à ce que l'on peut penser, le musée est un lieu vivant ! » Une action durable a été établie, il a trouvé et développé son public et atteint ses objectifs de notoriété.

L'évolution s'est également faite au niveau du territoire. Le Musée de Bourgoin-Jallieu, de gestion municipale, collabore avec différentes structures. Des projets sont mis en place avec la CAPI, le Conseil Général ou le G4 (qui regroupe les collectivités du Grand Lyon, Saint Etienne-métropole, ViennAgglo et la CAPI). Le musée a notamment été associé dans le cadre des Journées Européenne du Patrimoine qui auront lieu les 17 et 18 septembre prochains. « Nous participons à l'élaboration de projet autour du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau ». En interne, le musée va proposer des démonstrations et des activités pour les petits et les grands.

Rappelons également que l'entrée au Musée de Bourgoin-Jallieu est gratuite depuis 2008. Pour une heure ou un après-midi, entre amis ou en famille, c'est l'occasion d'une sortie ludique et culturelle. Car, comme le rappelle la conservatrice, « On peut se cultiver tout en se divertissant et dès le plus jeune âge. La preuve, différentes initiatives sont proposées, comme fêter son anniversaire, participer aux ateliers de création « Les Petits Doigts » où l'on peut toucher les matières, les textures. » Si l'on osait le jeu de mots, on concluerait volontiers que c'est un lieu où l'on peut s'a-musée...

Musée de Bourgoin-Jallieu

10 agents de la Ville de Bourgoin-Jallieu

140 adhérents à l'association « Les Amis du Musée »,

10 000 visiteurs en moyenne par an.

Exposition temporaire « Plumes, motif, mode & spectacle » jusqu'au 23 octobre 2011.

Cartes postales du pays viennois

Labellisée « Ville d'Art et d'Histoire » depuis 1990 par le Ministère de la Culture et de la Communication, la ville de Vienne partage avec ses visiteurs la richesse d'un patrimoine riche de 2 500 ans d'histoire. Elle développe aussi une offre de loisirs et de découverte pour intéresser tous les publics et proposer des expériences plus singulières.

La Communauté d'Agglomération du Pays Viennois a été créée au 1^{er} janvier 2002 ; composée de 18 communes, elle comprend près de 69 000 habitants. ViennAgglo a rejoint voici 1 an le « G4 », aux côtés de Lyon, Saint-Etienne et de la CAPI. www.paysviennois.fr

L' HISTOIRE EN QUELQUES LIGNES

Dès le V^e siècle avant notre ère, quelques installations humaines sont observées grâce aux fouilles archéologiques récentes. Vers le III^e siècle av. JC, Vienne appartient au peuple gaulois des Allobroges dont elle devient la capitale. Mais c'est l'Empire romain qui fait sa gloire et sa richesse. De cette époque, Vienne possède un patrimoine archéologique parmi les plus riches de France. Puis, rattachée d'abord au Saint Empire Germanique, Vienne ne passe sous la domination des rois de France qu'au milieu du XV^e siècle : c'est le temps où s'éclipse son rayonnement face au développement de Lyon et Grenoble. Les premières communautés chrétiennes ont donné nombre de martyrs mais aussi laissé nombre d'édifices religieux. Les XVIII^e et XIX^e siècles ont été les temps de la naissance et de l'extension de l'industrie, métallurgie et textile, qui a survécu jusqu'au milieu du XX^e siècle.

VIENNE ANTIQUE

Grâce aux visites théâtralisées, Alix revient retrouver la ville de Vienna qu'il n'avait pas revue depuis près de 2000 ans... et croiser des personnages de l'époque romaine et médiévale. Une étonnante expérience temporelle, produite par une troupe de comédiens et l'occasion de découvrir sous une facette inédite, surprenante et parfois décalée, 3 lieux emblématiques de Vienne. Représentations : jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 août à 20 h 30



© OT Vienne

VIENNE FLUVIALE

Un déjeuner-croisière œnologique, de Vienne à Condrieu, à la découverte des vignobles et du patrimoine environnant. Mercredi 13 juillet, 10 août et 7 septembre à 12 heures

Renseignements & inscriptions à l'Office de Tourisme au 04 74 53 80 30 ou sur www.vienne-tourisme.com



© CBV



© Stéphanie Lamy

VIENNE ŒNOLOGIQUE

Une balade pour découvrir tout un savoir-faire ancestral au cœur des vignobles étagés de la Côte Rôtie, à travers un parcours ponctué d'une dégustation et d'une visite de caves.
Dimanche 11 septembre à 10 heures



© Stéphanie Lamy

VIENNE GOURMANDE

Du poirier à l'eau-de-vie, découvrez le processus de distillation du fruit mis en œuvre à la distillerie Colombier, depuis les vergers jusqu'au précieux alambic. Une démonstration suivie d'une dégustation.
Mardis 20 et 27 septembre à 14 h 30



© OT Vienne

VIENNE À VÉLO

Cette visite propose un parcours dans la ville à la découverte de son patrimoine et de son histoire.
Dimanches 17 juillet, 14 août et 11 septembre à 9h30



© OT Vienne

VIENNE EN GYROPODE SEGWAY®

Un drôle d'engin et un mode de transport original : visitez la ville, juchés sur un gyropode, pour un déplacement ludique et écologique.
Tous les lundis et mardis matins de juillet et août, à 14 h 15 (petit parcours) et 16 h 45 (grand parcours)



© PTDV

EN PETIT TRAIN

Promenade le long du Rhône puis montée au cœur des vignobles de Côte Rôtie pour découvrir l'historique et les saveurs de ces vins. Dégustation chez un producteur.
Dimanche 31 juillet, 21 août et 25 septembre à 14h30

à voir absolument →



© Brigitte Caruana

VIENNE SPORTIVE

Assistez à ce Tournoi de joutes nautiques Lyonnaises et Givordines samedi 23 juillet à partir de 14h30 et dimanche 24 Juillet de 9 heures à 20 heures, à l'Île Barlet (Saint-Romain-en-Gal)... ou aux Finales du championnat de France de joutes les 27 et 28 août, de 10 heures à 19 heures, au Bassin nautique de l'Escalière (Chasse-sur-Rhône). Ambiance, bonne humeur et gros plongeurs garantis, restauration légère possible sur place



© Nicolas Combe

Jazz à Vienne jusqu'au 13 juillet 2011

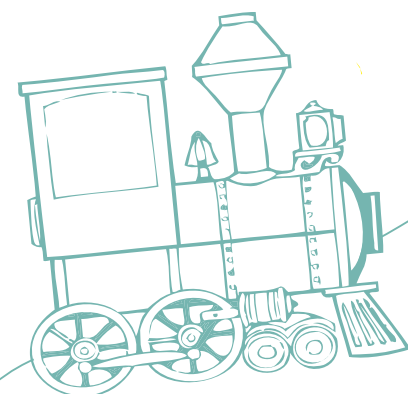


© Henry Landeau

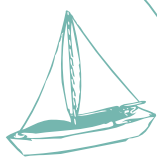
VIENNE NOCTURNE

Plongée dans la nuit, ses bruits, son ambiance, son atmosphère... Cette visite vous amène doucement dans la nuit noire, une expérience insolite.
Samedi 23 juillet à 20 heures

Tourisme au cœur des agglos



Il y a des trésors à découvrir aux portes de notre territoire. Des voyages à faire à deux pas de chez soi. Le tourisme de proximité a de beaux jours devant lui !



Les Journées Européennes du Patrimoine ont été instaurées en 1991 par le Conseil de l'Europe sur le modèle des « Journées Portes ouvertes des monuments historiques » créées en 1984 par le ministère de la Culture français.

Inscriptions auprès de l'Office du tourisme de Bourgoin-Jallieu (Tél : 04 74 93 47 50)

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2011, les 17 et 18 septembre prochain, les intercommunalités de la coopération métropolitaine (G4) ont décidé de lancer des actions communes, pour la 2^e année consécutive. Le Grand Lyon, Saint-Etienne métropole, ViennAgglo et la CAPI ont travaillé sur une thématique commune pour proposer des circuits de découverte au grand public. Le thème porte sur « les voies de communication » et en effet, c'est en car, en train, en voiture ancienne ou en bateau que les gens vont voyager sur les 4 territoires.

DES CIRCUITS VARIÉS

« Le tourisme de proximité, c'est s'intéresser aux territoires voisins, car il y a mille choses à découvrir ! Par exemple, saviez-vous que Jean-Jacques Rousseau avait vécu à Maubec et qu'il avait épousé une infirmière de Bourgoin-Jallieu ? », raconte Alain Jurado, Directeur adjoint des services à la population. Chaque agglo a développé un circuit itinérant, validé par un comité technique. Un travail a été mené en lien avec les instances culturelles locales, tandis que les offices du tourisme ont pris le relais pour les questions d'organisation logistique. Il suffira pour les personnes intéressées de s'inscrire sur le parcours choisi. « À travers cette opération conjointe, l'idée est aussi

que le grand public appréhende mieux la réalité physique de notre territoire métropolitain et s'y identifie, note Patrick Nicole-Williams, Vice-président de la CAPI. Des événements à l'échelle du G4 renforcent le lien des gens avec leur territoire et donc leur sentiment d'appartenance. »

Montée à bord des différents moyens de transport, promenades dans des lieux insolites comme les marais, visites de sites patrimoniaux, découvertes de paysages, d'expositions, ... Les voies de communication qui ont façonné nos territoires seront à l'honneur, ainsi que l'histoire des déplacements. Quand il est question de patrimoine, c'est aussi l'histoire des hommes et des machines qui est évoquée.

Et pour que l'opération se poursuive, une brochure coéditée par ViennAgglo, le Grand Lyon, Saint-Etienne Métropole et la CAPI présentera sur ce même thème une sélection de sites à découvrir toute l'année.



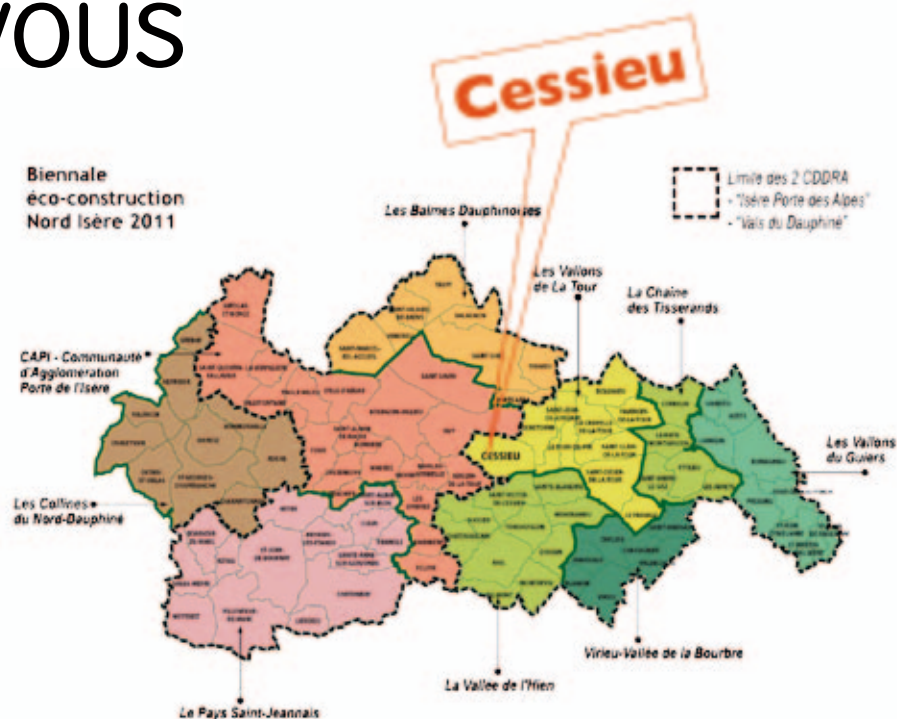
Un rendez-vous porteur

Du 23 au 25 septembre prochains se tiendra la 1^{ère} Biennale de l'éco-construction du Nord-Isère. Un rendez-vous unique en Rhône-Alpes, qui réunira professionnels et grand public.

Demain se construit aujourd'hui, le territoire du Nord-Isère l'a bien compris en anticipant plusieurs questions démographiques, environnementales et économiques. Situé entre plusieurs agglomérations urbaines et bénéficiant d'un cadre de vie privilégié, il accueille chaque année de nouveaux habitants (plus de 230 000 à l'horizon 2020). Dans un contexte de renchérissement des coûts énergétiques et de renforcement des réglementations thermiques, le grand public est un peu perdu mais les professionnels se mobilisent. « Pour faire face à ces enjeux, les collectivités territoriales du Nord-Isère, aidées de nombreux partenaires, veulent encourager l'éco-construction et l'éco-rénovation, précise Geneviève Rohlion-Bourcelin, chef de projet GPRA. Cette ambition est aujourd'hui soutenue par la Région Rhône-Alpes notamment dans le cadre du Grand Projet Rhône-Alpes. »

DÉCOUVRIR, ÉCHANGER, CONCRÉTISER

Le Nord-Isère bénéficie du savoir-faire de nombreux partenaires dans l'éco-construction (4000 entreprises artisanales, de grandes entreprises comme Vicat, Ferrari, MDB, Texinov, Lafarge et Saint-Gobain, le Pôle Innovations Constructives, des écoles et organismes de formation sans oublier les bailleurs sociaux). 96 communes fédérées en 9 intercommunalités, dont la CAPI, sont partie prenante de cette première Biennale. « Cet événement se veut un espace de rencontres et d'échanges entre professionnels, et une vitrine d'informations à destination du



grand public, observe Odile Proust, chef de projet au Syndicat mixte Vals du Dauphiné Expansion, qui pilote l'opération pour le compte des deux CCDRA. La Biennale représente également une opportunité commerciale pour le secteur du bâtiment. »

Comment penser son habitat aujourd'hui, à quels prestataires locaux s'adresser pour des conseils et la réalisation ? Tous ceux qui ont des projets de construction ou de rénovation pourront trouver des réponses à la Biennale, et contribuer demain, avec leur logement, à bâtir un éco-territoire exemplaire.

6 000 visiteurs attendus

Un espace d'environ 4 000m²

100 stands (entreprises, fabricants, architectes, organismes de formation)

7 villages thématiques

INFOS PRATIQUES

Date : la biennale est ouverte au public samedi 24 et dimanche 25 septembre (le vendredi 23 est réservé aux professionnels)

Lieu : au centre bourg de Cessieu

Horaires : de 10 h à 19h

Entrée gratuite. Restauration possible

Programme

Une organisation en villages thématiques : démonstrations, expositions pédagogiques, stands d'entreprises et organismes spécialisés.

Des activités pour les enfants et des animations pour tous sont prévues. Pour guider le public, un parcours sera organisé et des programmes seront distribués.

Renseignements : 04 74 83 25 20

www.valsdudauphine.fr

biennale.nordisere@orange.fr

ICI, MAINTENANT

Plan Climat Énergie Territorial

Les Vallons de la Tour
Les Collines du Nord Dauphiné
CAPI

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS SUR LE PLAN CLIMAT ?

Construire un plan d'actions à la hauteur des enjeux climatiques nécessite la contribution de tous. Le grand public est convié à une réunion d'information sur le Plan climat énergie territorial (Communauté de communes des Vallons de la Tour, Communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné et CAPI). Ce temps de partage sur la vision du territoire (avec intervention d'experts et ateliers thématiques) se déroulera le lundi 4 juillet, de 18 heures à 21h30, au Médián (Saint-Quentin-Fallavier).

VOS ANCIENS VÊTEMENTS SERONT BIEN TRAITÉS !

Depuis le 1^{er} juin, 50 conteneurs (répartis sur les 21 communes de la CAPI) recueillent textiles, linges de maison et chaussures. Collectés, triés et valorisés, ces articles seront traités par Relais France, acteur reconnu de la filière textile et première entreprise d'insertion via sa filiale régionale.

85% des volumes pourraient être valorisés (50% sont remis sur le marché (friperie), 35% sont recyclés), le reste étant incinéré. Passer de 1,7 kg de déchets textiles collectés par an et par habitant à 5 kg/an/habitant d'ici 2012 est un objectif réalisable, qui permettrait d'économiser 62 000 € par an sur l'incinération. Alors, faites le bon geste !



QUAND 3 POULES VONT AU CHAMP...

Les services d'accueil de la petite enfance du quartier du Triforium ont organisé une matinée récréative le jeudi 9 juin dernier sur le thème des gallinacées. Enfants, professionnelles et parents ont partagé ce temps festif autour d'ateliers de littérature enfantine, d'expression musicale, d'art plastique et de théâtre. La mutualisation des moyens, la créativité et le savoir-faire des éducatrices de jeunes enfants et de leurs équipes ont contribué à la réussite de cette animation. À renouveler !



LA CARTE POSTALE FAIT SALON !

Les 24 et 25 septembre se tiendra, à la salle polyvalente de Bourgoin-Jallieu, la 28^e édition du salon de la carte postale. Cette année, sera présentée, en avant-première, une exposition de cartes postales de chacune des 21 communes de la CAPI.





CAP SUR L'AGGLO ! Le 8 et 9 avril dernier, la CAPI a donné rendez-vous aux habitants et aux élus à Eclose pour sa manifestation « Cap sur l'agglo ». Le but était de rencontrer les « gens d'ici », de mieux faire connaître la Communauté d'agglomération, le tout rythmé par des animations (chorale, randonnée, stands et tables rondes). Un événement qui sera décliné dans d'autres communes sous des formes différentes.



ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ Le prêt social de location-accession (PSLA) est destiné aux ménages souhaitant acquérir un logement réalisé par un opérateur, avec lequel ils signent un contrat de location-accession. Après une phase locative de 5 ans (durée maximale), le ménage a la possibilité d'opter pour le statut d'accédant à la propriété. Ce dispositif, attribué sous conditions de ressources, est proposé sur des opérations concernant notamment La Verpillière, L'Isle d'Abeau et Meyrié. La CAPI a décidé d'apporter une aide financière de 2 000 € par ménage. Pour en savoir plus, contactez le service Habitat de la CAPI ou la SEMCODA (Frédéric Brueil au 04 74 50 64 64). À noter que la CAPI va également soutenir des opérations en accession sociale réglementée et sécurisée et aussi intervenir en zone ANRU (plus d'explications dans un prochain numéro).



AND THE WINNER IS... La 21^e édition du Rhône-Alpes Tour s'est déroulée avec succès, toujours très suivie par un public nombreux le long des routes. Partenaire de cet événement populaire, la CAPI a notamment salué la toute première étape, qui se déroulait sur son territoire (156 kms). 123 coureurs se sont présentés au départ de Vaux-Milieu et c'est finalement un coureur français, Sylvain Georges (BigMat-Auber 93) qui a gagné après l'analyse de la photo-finish.

Rendez-vous en mai prochain
www.capi-agglo.fr

Retour sur... La Tournée du [F]acteur

Du 27 mai au 27 juin dernier, la Tournée du (F)acteur a visité les 21 communes de l'agglo, à la rencontre des habitants, pour présenter le projet de la future gare Aérovelopostale. Un projet un peu fou, beaucoup de fantaisies et d'amusantes rencontres de ci, de là...



Coproduction
compagnie Les Boules
au Plafond / Priviet
Théâtre et Théâtre
du Vellein/CAPi



L'ambroisie, sachez la reconnaître !



LA DÉTECTER

L'ambroisie est une plante envahissante et dangereuse pour la santé.

C'est une des causes majeures des allergies au pollen qui touchent 12 % de la population française provoquant rhinites, conjonctivites, urticaires, asthmes.

L'agence de l'air lance des alertes d'épisodes polliniques, pour favoriser la prévention.

www.atmo-rhone-alpes.org

LA REPÉRER

Sa tige, verte et rouge violacée, est couverte de pois blancs. Elle peut atteindre 2m de haut.

Ses fleurs, longs épis de couleur vert-jaune situés au sommet des tiges.

Les fleurs femelles donnent des graines disposées à la base de ces épis.

Ses feuilles sont très découpées et d'un vert uniforme sur les deux faces.



L'ÉVITER

Sa floraison se déroule d'août à octobre et c'est là que son pollen est nocif.

L'ÉLIMINER

Destruction obligatoire des plants d'ambroisie existant par l'arrachage (avec port des gants), les fauchages fréquents, le broyage et la tonte (intervenir fin juin début août). Tout le monde est concerné y compris les particuliers !

ANTICIPER

Protéger les sols avec du paillis (paille, feuilles, copeaux de bois, graviers...) qui bloquera la végétation.

Revégétaliser les terres nues très tôt au printemps, avant l'installation des plantules d'ambroisie en choisissant des espèces locales qui auront un rôle dans le maintien de la biodiversité.

Éviter la destruction du couvert végétal.

Surveiller et éviter le transport de terres contaminées.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :

www.capi-agglo.fr
www.ambroisie.info

JOURNÉE DU TRANSPORT PUBLIC
21 SEPTEMBRE 2011

**Alléger vos
déplacements,
ça vous dit ?**

Journée à 1€
sur tout le réseau Ruban,
animations, ...

www.journeedutransportpublic.fr